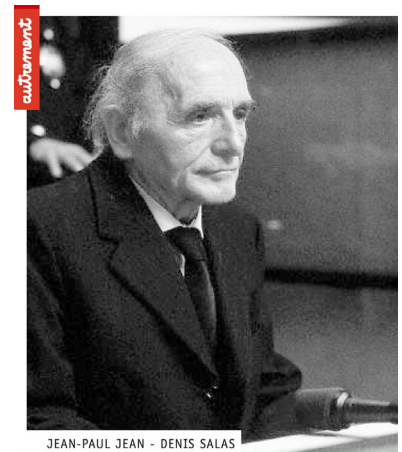


BARBIE, TOUVIER, PAPON DES PROCÈS POUR LA MÉMOIRE

Dirigé par Denis Salas et
Jean-Paul Jean

Collection Mémoires
Format : 150x230 mm.
204 pages
Prix : 19,95 €



JEAN-PAUL JEAN - DENIS SALAS

Barbie, Touvier, Papon

Procès pour une mémoire collective

Collection Mémoires

En librairie le 27 septembre 2002

En quelques mots...

La tenue des trois procès de Klaus Barbie en 1987, de Paul Touvier en 1994 et de Maurice Papon en 1997-1998, a confronté la justice à une difficulté majeure : comment instruire et juger des crimes perpétrés dans un passé plus ou moins lointain ?

Quand les juges font appel aux historiens : entre vérité historique et vérité judiciaire.

Contenu du livre

Lors de la tenue des trois procès de Klaus Barbie en 1987, de Paul Touvier en 1994 et de Maurice Papon en 1997-1998, la justice a été confrontée à la difficulté inédite de juger des crimes perpétrés dans le passé. Le juge a dû faire face à une nouvelle difficulté : essayer de comprendre des faits, leur signification, leur portée, au moment où ils furent commis, il y a 40 ou 50 ans. Pour assumer cette nécessité absolue d'inscrire le comportement de l'accusé dans le contexte politique et psychologique de son époque, le juge s'est tourné vers l'historien pour que ce dernier assume ce travail de recherche historique pour lequel un juge n'est pas formé et pour qu'il apporte ainsi son savoir à l'œuvre de justice. Mais des différences de nature séparent les démarches de l'historien de celles du juge. La vérité historique et la vérité judiciaire se rejoignent-elles ? La question fait ici débat parmi les historiens, les magistrats, les avocats, les journalistes...

Les auteurs

Denis Salas (maître de conférences à l'École nationale de la magistrature) et Jean-Paul Jean (substitut général, Cour d'appel de Paris, directeur de la Mission de recherche « Droit et Justice »).

Robert Badinter (avocat, ancien ministre et président du Conseil Constitutionnel), Bertrand Poirot-Delpech (de l'Académie française), Michel Zaoui (avocat à la Cour d'appel de Paris), Henry Rousso (directeur de l'Institut d'histoire du temps présent), Jean-Noël Jeanneney (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, ancien ministre), Ingo Muller (professeur à l'École supérieure de police de Hambourg), Hans Boettcher (président du Landgericht de Lubeck), Raphaëlle Branche (historienne), Pierre Truche (président de l'Association française pour l'histoire de la justice, ancien Premier Président de la Cour de cassation).

Service de presse : Agnès Biltgen - Tél. 01 44 73 79 87 - agnes.biltgen@autrement.com

autrement